



Conditions générales de l'hébergement à l'Auberge d'Anthy

1. Toutes les chambres sont "non-fumeur"
2. Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures, et doivent être libérées avant 11 heures.
3. Au cas où le client prévoirait une arrivée tardive (au-delà de 22 heures, ou de 20 heures les dimanche et lundi hors saison), il est prié de bien vouloir le signaler lors de sa prise de réservation.
4. Les enfants jusqu'à 2 ans sont les hôtes de la maison.
5. Nos amis les animaux, propres et dociles, sont les bienvenus dans l'établissement sans charges supplémentaires.
6. Quelle que soit la forme du séjour, il sera demandé au client de verser en garantie de réservation des arrhes d'un montant égal à 30% du prix fixé pour la prestation.
7. Ces arrhes sont acquises à l'hôtel en cas de dédit et ne sont remboursables qu'en fin de convention si celle-ci a été intégralement exécutée.
8. Toute dégradation, par le client ou tiers dont il a la responsabilité, de la chambre (ou autre pièce de l'établissement auquel il aurait accès) ou du matériel d'équipement mis à sa disposition, entraînera le déclenchement de la responsabilité de ce dernier.